



PETIT-BOURG

Infos



Toute l'actu de votre ville !

SEPTEMBRE 2012 N° 10

Edito



Mesdames, messieurs, chers administrés,

Après des vacances riches en activités proposées par les services de la ville, c'est le retour des cartables et du chemin de l'école.

Pour les parents d'élèves, les professionnels de l'éducation et les élèves, c'est un moment charnière. Pour la municipalité, la rentrée se prépare très tôt ! Après la traditionnelle phase de concertation avec les directeurs d'école pour prendre en compte leurs doléances, la période des vacances scolaires a été l'occasion d'accélérer ou d'achever des chantiers en cours.

Dans ce nouveau numéro de **PETIT-BOURG INFOS**, vous découvrirez notamment les aménagements réalisés à l'école de Carrère afin d'accueillir les 94 élèves de l'école de Montebello le temps de sa reconstruction.

Mais la rentrée, c'est aussi l'occasion de se projeter dans l'année à venir. Le village des associations a permis à chacun de découvrir le milieu associatif de la ville, de s'inscrire à une activité, ou encore de devenir bénévole.

Très bonne rentrée à tous !

Votre dévoué,
Guy LOSBAR

ACTU

Le Maire en direct sur SAPHIR FM

Afin de renforcer la proximité avec sa population, le Maire est depuis janvier dernier, « l'invité de SAPHIR FM » (ndlr : il s'agit du nom de l'émission), chaque dernier vendredi du mois.

Ce concept a été plébiscité par de nombreux auditeurs. Précisions des explications, interactivité et diversité des thèmes abordés en ont fait le succès.

Après un break pendant les grandes vacances, l'émission présentée en direct par Loïc HELLIGAR, reprend pour une nouvelle saison. Coup d'envoi le vendredi 26 septembre prochain.

Cette expérience est renouvelée **chaque dernier vendredi du mois, de 19h00 à 19h45** et sera l'occasion pour le chef d'édilité d'aborder les questions liées à la gestion quotidienne de la Ville de PETIT-BOURG mais aussi aux grands enjeux pour l'avenir.



Soyez à l'écoute sur **89.4**

ou sur le site internet : www.radiosaphirfm.com

Posez vos questions en direct au : **0590 95 31 50**

Zoom sur...

La visite des aménagements de l'école de *Carrère*

La mise en place de nouvelles salles de classes temporaires à l'école de Carrère marque l'achèvement de la phase 1 de reconstruction de l'école de Montebello.

La reconstruction de l'école de Montebello a été envisagée suite au constat de la très forte vulnérabilité du bâtiment révélée par l'étude d'inventaire sismique réalisée par l'association des Maires de Guadeloupe.

Le projet consiste donc à démolir les bâtiments existants et à construire au même emplacement un nouvel établissement répondant aux exigences de sécurité et aux critères de haute qualité environnementale.

Afin d'assurer l'accueil provisoire des 94 élèves et de permettre la réalisation des travaux, une structure provisoire sous forme de 3 modulaires a été installée sur le terrain de basket de l'école de Carrère. D'autres travaux ont été réalisés et concernent pour l'essentiel la rénovation d'une salle de classe existante, la réalisation d'un préau, l'aménagement des abords et du parking.

Guidés par **M. Rostal**, l'architecte chargé du projet, le maire **Guy Losbar**, accompagné du représentant du Conseil Régional **Christian Jean-Charles**, des élus, des directeurs et de l'équipe enseignante des écoles de Carrère et de Montebello, des représentants des parents d'élèves et des agents d'entretien et de cantine de la commune affectés aux deux établissements; a effectué une visite des nouvelles installations le lundi 3 septembre dernier.



Le Maire a exprimé sa satisfaction de permettre aux élèves d'intégrer des locaux flambants neufs le jour de la rentrée. Il a également tenu à remercier tous les partenaires qui ont contribué à cette réalisation avant d'annoncer que la deuxième phase du projet de reconstruction de l'école de Montebello qui consiste à sa démolition débutera mi-septembre.

Bien loin des clichés des bâtiments temporaires, cette structure bénéficie de tous les équipements et avantages d'une salle de cours classique et s'intègre parfaitement à l'environnement et à l'architecture de l'école de Carrère. Après la livraison de la nouvelle école de Montebello, les locaux de Carrère connaîtront une nouvelle vie. Ils seront mis à la disposition des habitants et des associations de la zone pour favoriser le développement d'activités de loisirs, sportives et culturelles.

EN DÉTAILS

- 4 salles de classes d'une surface de 55,08 m² (3 en préfabriqué et 1 salle existante qui a fait l'objet de réaménagements),
- 1 coursive de 1,40m,
- 1 cour de récréation de 50m² abritée par un préau,
- 1 parking réaménagé.

EN CHIFFRE

Mise à disposition de 3 modulaires industrialisés (dans le cadre du Plan sisme Antilles)	CONSEIL RÉGIONAL	233 000,00€
Travaux de restructuration : travaux d'aménagements extérieurs	CONSEIL RÉGIONAL	63 572,42€
Réaménagement du parking de Carrère	VILLE DE PETIT-BOURG	118 943,26€
Charpente bois et couverture du passage couvert et du préau	VILLE DE PETIT-BOURG	27 273,26€
Travaux d'aménagement pour le préau	VILLE DE PETIT-BOURG	12 856,22€

Rencontre... Faites le plein d'activités avec les associations !

L'heure de la rentrée a sonné aussi pour les loisirs. Pour vous aider à choisir parmi les multiples activités proposées à Petit-Bourg, les associations et les services de la Ville vous ont donné rendez-vous les 21 et 22 septembre lors de la 3^{ème} édition du village des associations. Près de 500 visiteurs ont répondu présents. Nous avons rencontré Marie-Antoinette CALIF, responsable du service de la vie associative de la Ville, en charge de l'organisation de cette manifestation.



Pouvez-vous nous présenter cette nouvelle édition du village des associations ?

Ce village placé au cœur du Bourg, offre à chaque habitant la possibilité de venir s'informer, découvrir ou re-découvrir les activités sportives, culturelles ou autres proposées au sein de notre ville. L'espace de deux jours, la place de la mairie est devenue un espace d'échanges et de partage où la convivialité a été le maître mot. Cela a été l'occasion pour le public, de faire plus ample connaissance avec les représentants toujours aussi dynamiques de notre tissu associatif. Le village a été organisé autour de quatre pôles : culture, solidarité, sports et arts. Plus de 70 associations ont accepté de faire découvrir leurs activités et d'assurer des initiations et des démonstrations.

Pour cette édition 2012 parrainée par Vincent Karam, la ville a voulu donner une nouvelle orientation à cet événement : en le tournant vers la mer. En effet, la collectivité développe

actuellement une politique ambitieuse d'aménagement de son littoral. Le village des associations a donc permis à la collectivité de mettre en avant les activités nautiques appelées à se développer à Petit-Bourg, au cours des prochaines années, telles le jet ski et l'aviron.

Deux journées riches en événements...

La journée du vendredi a été consacrée aux enfants. 114 élèves ont eu un avant goût des plaisirs de la mer grâce à des ateliers de catamaran et d'aviron sur les sites de Viard et de la Vinaigrerie.

Le samedi, de 09h00 à 22h00, de nombreuses animations ont ponctué la journée où le spectacle s'est poursuivi de façon ininterrompue sur le podium de la place de la mairie; mais également sur l'ensemble du territoire avec des ballades en charrette ou à VTT et en mer, avec des baptêmes en scooter des mers avec Vincent Karam.

À découvrir dans le prochain numéro : les photos du Village !



3 Questions à... Eric Vincent, élu responsable à la vie associative

Les 161 associations petit-bourgeoises assurent le dynamisme et le rayonnement de la ville. Elles contribuent amplement au maintien de la cohésion sociale. Pour développer leurs projets, la ville les soutient à travers l'attribution de subventions et la mise en place d'aides indirectes. Cette année, la Municipalité a voulu redéfinir les conditions d'octroi de ces aides en définissant des critères d'attribution.

[Q] : Comment sont fixés les critères d'attribution de subvention ?

[R] : Un comité de pilotage composé de représentants de la municipalité et du milieu associatif s'est formé afin de déterminer ces critères. Une proposition collective sera fournie le 27 septembre 2012 et permettra d'évaluer les demandes des associations.

La volonté de la municipalité est de garantir une équité de traitement entre les différentes associations en prenant en compte leurs besoins réels, le nombre de licenciés et leurs résultats.

Bien entendu, une condition telle que la domiciliation de l'association à Petit-Bourg demeurera obligatoire.

[Q] : Comment s'effectue l'attribution des subventions demandées ?

[R] : Un premier versement de 60 % de la somme demandée par chaque association a déjà été effectué. Le solde sera soumis aux nouveaux critères.

[Q] : Quelles sont les aides indirectes dont peuvent bénéficier les associations ?

[R] : Outre l'attribution de subventions de fonctionnement aux structures qui en font la demande, la Ville s'investit à travers des aides indirectes qui représentent une contribution financière non négligeable. Les services techniques, des sports et de la vie associative sont souvent sollicités pour la mise à disposition de locaux et de matériels pour l'organisation de manifestations.

Evènement *L'heure de la rentrée a sonné !*



Aux mois de juillet et août, alors que les élèves sont en vacances, les agents des services techniques ont retroussé leurs manches pour effectuer des rénovations, essentiellement de sécurisation et de modernisation dans les écoles. Petit tour d'horizon en images !



Comme chaque année, le maire, entouré d'élus et d'agents des services techniques, rend visite aux enseignants et aux élèves des écoles primaires et maternelles de la commune. L'occasion de faire le point sur les conditions d'accueil, sur les besoins des équipes pédagogiques et de souhaiter une bonne année scolaire aux enfants.

Visite de l'école de Fontarabie

L'Agenda du mois d'Octobre

- 15 au 21 octobre : *Semaine des personnes âgées et retraitées*
- 17 octobre : *L'heure du conte, bibliothèque municipale*
- 19 octobre : *Village santé*
- 24 au 27 octobre : *Semaine du créole*
- 27 octobre : *Les 10 kms de Petit-Bourg*

Retrouvez toute l'actu de votre ville sur :

www.ville-petitbourg.fr

Rejoignez-nous sur **facebook**

Petit-Bourg la ville qui bouge 



Maire de Petit-Bourg

Hôtel de ville - Rue Schoelcher

Tél : 0590 95 38 00 / Fax : 0590 95 69 43

Responsable de la publication : Guy LOSBAR

Comité de rédaction : Service communication / Memo'Art

Conception & Réalisation : IDLineStudio

Impression : Imprimerie Roussel / Tirage : 10 000ex.